



Une année **insoumise** au Parlement européen

BILAN 2019/ 2020

Gauche Unitaire Européenne - Gauche Verte Nordique

GRUPE PARLEMENTAIRE EUROPEEN



GUE/NGL
www.guengl.eu

dfi
délégation france insoumise
parlement européen



Présentation

des élus de la délégation

**MANON AUBRY**

Co-Présidente de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL), elle est très présente sur les questions de justice fiscale, d'urgence climatique, de lutte contre les conflits d'intérêts et de responsabilité des multinationales.

**MANUEL BOMPARD**

Chef de la délégation France insoumise, il se mobilise sur les questions de stratégie industrielle, de planification écologique, de refonte de la PAC et de bien-être animal.

**LEÏLA CHAÏBI**

Elle est particulièrement engagée sur les combats sociaux tels que la défense des travailleurs des plateformes ou encore la convergence sociale en Europe par l'établissement de salaires minimums.

**EMMANUEL MAUREL**

Il se bat notamment contre les traités de libre-échange et pour la relocalisation de nos industries stratégiques.

**ANNE-SOPHIE PELLETIER**

Engagée dans la défense des services publics notamment dans le secteur de la santé, elle est très présente aussi sur les questions liées aux droits des consommateurs et de migrations.

**YOUNOUS OMARJEE**

Président de la Commission Développement régional, il lutte contre la pauvreté et les inégalités notamment dans les territoires d'outre mer. Vice-Président de l'intergroupe anti-racisme il mène aussi un combat important contre le racisme dans le monde.

Introduction

Planification écologique, souveraineté des peuples, justice sociale, paix et coopération dans le monde, droits et libertés. Depuis le 1er juillet 2019, date officielle du début de mandat, voici les principaux chantiers de nos six députés de la délégation France insoumise au Parlement européen.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux combats et victoires. Dès le début de la mandature, notre délégation a joué un rôle important dans la nomination des commissaires européens en révélant des risques de conflits d'intérêts, ce qui conduisit au vote de défiance contre la candidate française Sylvie Goulard. En faisant adopter une résolution sur « l'état d'urgence climatique et environnemental en Europe », notre délégation a su rappeler l'impératif d'une transition écologique et énergétique pour garantir la survie de l'humanité. Lors des récents mouvements anti-racistes Black Lives Matters, nos élus ont aussi proposé et fait adopter au Parlement européen la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. Un vote historique. Pour faire entendre la voix des travailleurs et notamment des plus précaires, comme les travailleurs des plateformes, notre délégation a organisé des assemblées et forums de discussions groupant des centaines de travailleurs. Elle a aussi défendu les droits des travailleurs au sein même du Parlement, en dénonçant les conditions de travail inacceptables du personnel de ménage et des interprètes. Notre délégation a enfin su se montrer force de proposition par son plan de 25 mesures d'urgence à adopter au niveau européen face à la pandémie COVID 19, à ses 10 propositions de contreparties sociales, écologiques et éthiques aux aides d'Etats, à ses contributions importantes aux contre-propositions de Green New Deal et au plan de relance social et écologique porté par notre groupe de la GUE/NGL.



Que ce soit sur le terrain, aux côtés des travailleurs dans les entreprises, dans les manifestations, ou bien dans l'hémicycle et les commissions parlementaires, nos six élus se battent partout et sans relâche pour faire primer l'intérêt général.



Sommaire

A travers ce compte rendu de mandat de la délégation France insoumise au Parlement européen, nous vous proposons de découvrir en détails les principaux combats menés avec force et détermination au cours des 12 derniers mois.

01

**Faire
respecter la
souveraineté
des peuples**

02

**Engager la
planification
écologique**

03

**Défendre la
justice sociale**

04

**Construire
la paix et les
coopérations**

05

**Étendre les
droits et les
libertés**

06

**Gestion de
crise de la
Covid-19**

1 Faire respecter la souveraineté

Tout au long de la campagne pour les élections européennes de 2019, notre liste s'est engagée à défendre la souveraineté populaire en Europe. Dès les premiers mois de notre mandat, nous nous sommes investis collectivement dans la lutte contre les conflits d'intérêts et contre l'influence des lobbys sur les décisions politiques au niveau européen.

Notre délégation s'engage ainsi pour consolider la souveraineté populaire. Quinze ans après le référendum pour un traité constitutionnel européen, nous pensons qu'il est urgent de renforcer le pouvoir de décision des citoyennes et des citoyens, pour servir enfin l'intérêt général partout en Europe.

LUTTER CONTRE LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le mandat a commencé sur les chapeaux de roues avec **l'examen des potentiels conflits d'intérêts des candidats à la Commission européenne**.

L'exercice n'était pas pris au sérieux jusqu'ici : les députés européens n'avaient jamais retourné un candidat à la Commission européenne. Les candidats, eux, avaient pris l'habitude de fournir des déclarations d'intérêts vagues et incomplètes, avec la certitude de ne pas être inquiétés.

Notre délégation a tiré le signal d'alarme après avoir reçu de la part des candidats à la Commission plusieurs déclarations vides, et d'autres faisant état de conflits d'intérêts évidents avec des entreprises telles que Bayer, LVMH ou encore Amazon.

A la toute fin du mois d'août 2019, Emmanuel Macron a fait savoir qu'il proposait la candidature de l'ancienne députée européenne et ministre des

armées Sylvie Goulard pour être la Commissaire française à l'industrie et au marché intérieur. Ce choix était particulièrement risqué de la part de Macron puisque Mme Goulard avait dû démissionner de son poste au ministre des armées du fait d'un contentieux avec l'administration du Parlement européen, et surtout du fait que cette dernière a touché 12 000 euros par mois pendant trois ans, entre 2013 et 2016, pour un travail auprès d'un think tank états-unien, et ce alors même qu'elle était encore députée européenne.

Comme tous les candidats au poste de commissaire européen, Mme Goulard devait tout d'abord être auditionnée par la commission des affaires juridiques du Parlement européen afin de vérifier qu'elle ne faisait l'objet d'aucun conflit d'intérêt. Comme on pouvait s'y attendre, cette dernière émit plusieurs réserves sur la candidature de Mme Goulard.

Celle-ci fut ensuite interrogée par les commissions de l'industrie et du marché intérieur, notamment par Manuel Bompard. Suite à un premier avis défavorable de ces deux commissions début octobre, Mme Goulard fut à nouveau auditionnée et vit sa candidature majoritairement rejetée.

Ce vote de défiance à l'encontre de la commissaire française pressentie fut un terrible camouflet pour Macron et une humiliation pour la France : pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, un commissaire français, à la tête de l'un des plus importants portefeuilles de la Commission, voyait sa nomination refusée. La France payait ainsi les conséquences de l'irresponsabilité et de la désinvolture macronistes.

Suite à ce refus de Mme Goulard, Emmanuel Macron proposa un nouveau nom : celui d'un ancien ministre de droite, responsable de la privatisation des autoroutes, partisan de l'austérité, responsable de la terrible désorganisation et privatisation de France télécom, ancien PDG de la société multinationale Atos, Thierry Breton. Si Mme Goulard était tombée pour des risques de conflits d'intérêt, il faut bien avouer que ceux-ci font pâle figure à côté de ceux de M. Breton...

Commissaire chargé de conduire la révolution numérique et de garantir la souveraineté technologique, alors même que Atos a touché, pour 2018 seulement, plus de 100 millions d'euros de fonds européens et qui est la seule entreprise européenne capable de construire des supercalculateurs.

Commissaire en charge du Marché intérieur, ayant donc la charge lutter contre tout marché illicite en son sein et notamment celui du tabac, alors même que c'est Atos qui a développé pour Philip Morris le système bido « Codentify » cédé gracieusement à tous les autres cigaretteurs pour se contrôler eux-mêmes.

M. Breton avait indiqué vouloir se récuser de tous les dossiers pouvant présenter pour lui un conflit d'intérêt dans ses fonctions de Commissaire. Au vu de l'ampleur des conflits d'intérêt de M. Breton et de son mandat de Commissaire, cela reviendrait à lui faire occuper de facto un emploi fictif comme lui fit observer Manuel Bompard lors de son audition.

Les collusions et ententes entre groupes politiques de la grande coalition du Parlement européen firent que M. Breton ne tomba pas là où Sylvie Goulard était tombée pour bien moins. Ainsi va la collusion entre politique et règne de l'argent au niveau européen.

Cependant, pour la première fois dans l'histoire des institutions européennes, deux candidats furent finalement rejetés à l'issue du processus d'examen des conflits d'intérêts et d'autres seront obligés de vendre leurs actions problématiques. Enfin, la Commission est prévenue : **certains députés ne prennent pas l'éthique à la légère et entendent bien renforcer le contrôle des conflits d'intérêts dans les institutions européennes.**



COMBATTRE L'INFLUENCE DES LOBBIES

L'influence des lobbys privés est un scandale que nous dénonçons régulièrement depuis notre arrivée au Parlement européen. Pendant la campagne pour les élections européennes, la liste de la France insoumise avait promis de jouer le rôle de lanceur d'alerte sur le sujet.



Manon Aubry

Liaisons dangereuses

Manon Aubry a notamment lancé l'initiative "liaisons dangereuses" dans laquelle elle recense tous les conflits d'intérêt et scandales éthiques rencontrés au sein des institutions européennes. En un an de mandat, elle en a déjà compté une cinquantaine. Elle dévoile également les pires lobbys dans la série « Le coin des lobbys » (disponible sur sa chaîne You Tube dans le cadre de son émission hebdomadaire "Le Coin des lobbys").

Conflits d'intérêts, allers-retours de fonctionnaires européens entre des postes en entreprises privées et des responsabilités publiques, cadeaux directement envoyés aux parlementaires européens quelques jours avant un vote important... c'est tout un système d'influence et de pression qu'il faut combattre et réguler.

Citons notamment BlackRock, gestionnaire d'actifs connu en France pour avoir conseillé le gouvernement sur le projet de réforme des retraites, et choisi par la Commission européenne pour une mission de conseil sur la question climatique, malgré son soutien financier au secteur de l'énergie fossile.

Face à cette terrible réalité, nous proposons des solutions : interdire les cadeaux aux parlementaires et toute activité d'influence aux entreprises condamnées pour des faits de corruption, garantir une "période de refroidissement" de 10 ans pendant laquelle tout dirigeant ou fonctionnaire européen ne peut travailler au service de multinationales. Pour y parvenir, nous défendons la création d'une autorité éthique indépendante dotée de moyens d'investigation suffisants avec pour objectif de contrôler et sanctionner tous les conflits d'intérêt au sein des institutions européennes.

Parce qu'il n'est pas acceptable de laisser quelques intérêts privés prévaloir sur l'intérêt général, nous continuerons à lutter, tout au long de notre mandat, face à l'influence des lobbys en Europe.



BLACKROCK

Gestionnaire d'actifs connu en France pour avoir conseillé le gouvernement sur le projet de réforme des retraites, et choisi par la Commission européenne pour une mission de conseil sur la question climatique, malgré son soutien financier au secteur de l'énergie fossile.

BATAILLE POUR LA REVALORISATION DU BUDGET

Tous les 7 ans les Chefs d'États renégocient entre eux le budget européen pour les 7 années à venir. On appelle ce budget le Cadre Financier Pluriannuel (CFP).

Depuis le début de cette législature la négociation du futur budget de l'Union européenne pour 2021-2027 est un dossier clé. Tout est conditionné au CFP : les aides pour l'agriculture et la pêche (qui ne peuvent pas être financés autrement que par l'Union européenne), la politique de cohésion (qui bénéficie directement aux collectivités locales), le fonds social européen (qui finance de larges programmes de formation), Erasmus, la recherche,...

Proposition de budget pour l'UE entre 2021 et 2027



Le Parlement européen a proposé un CFP à 1324,1 milliards d'euros.

En mai 2018, la Commission européenne a présenté sa première proposition relative au CFP pour la période 2021-2027, d'un montant de 1134,5 milliards d'euros.

Le Conseil (l'institution qui réunit les chefs d'État) souhaitait quant à lui un budget en dessous des 1100 milliards d'euros.

Finalement, à l'issue du Conseil européen du 18 au 21 juillet, les chefs d'état et de gouvernement se sont mis d'accord sur un montant 1074,3 milliard d'euros, très largement insuffisant.

Pour sortir l'Europe de l'austérité sans fin et du dogme ordo-libéral, Younous Omarjee continue la bataille pour un budget européen ambitieux et sans baisses. Notre délégation défend également l'introduction de nouvelles ressources propres de l'Union européenne (taxe sur les GAFAM, taxe sur les transactions financières, taxe sur le kérosène ou sur les profits exceptionnels).



2 Engager la planification écologique

La bataille face à l'urgence écologique fut au coeur de notre première année de mandat au Parlement européen.

Les catastrophes naturelles, comme le gigantesque incendie qui a frappé l'Australie en janvier dernier, les vagues de chaleur, les inondations ou les glissements de terrain, n'ont eu de cesse de nous rappeler la situation critique à laquelle l'humanité toute entière est confrontée.

L'Union européenne a les moyens financiers, techniques et humains de lutter pour la préservation de l'environnement. Tout est question de volonté politique. Notre délégation France insoumise défend la **planification écologique au niveau européen**. Nous faisons de la protection de l'écosystème, de la santé, des biens communs et des animaux, une priorité.

C'est pourquoi, nous nous sommes mobilisés pour que le Parlement européen décrète symboliquement l'état d'urgence climatique et environnementale. Nous menons la bataille pour un **Green Deal européen ambitieux**, s'attaquant d'abord aux logiques productivistes et aux grands pollueurs et refusant de faire payer la facture aux plus pauvres.

ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE & GREEN DEAL EUROPÉEN



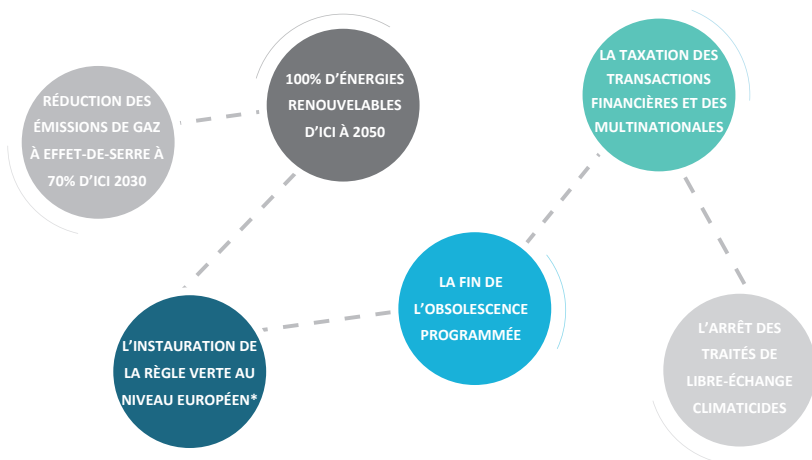
Le 28 novembre 2019, les députés européens ont décrété, à une large majorité, l'état d'urgence climatique et environnemental lors de la session plénière mensuelle à Strasbourg. La délégation France insoumise était à l'initiative et co-signataire de ce texte avec d'autres forces politiques.

Il s'agit de la première fois dans l'Histoire qu'une institution intergouvernementale prenait une telle mesure. Un moment symbolique important donc, auquel nos élus ont pleinement contribué. Une victoire politique qui traduit une réelle prise de conscience, étape indispensable à la prise de décisions politiques à la hauteur de la crise climatique.

Quelques semaines plus tard, en décembre 2019, la Commission européenne présentait son projet de « Green Deal européen », grand plan stratégique pour répondre à l'urgence environnementale.

Notre groupe de la GUE/NGL a de son côté présenté un « Green New Deal social et écologique pour l'Europe » pour faire bifurquer nos systèmes de production et de consommation en luttant à la fois contre les inégalités et la catastrophe climatique.

Nous défendons ainsi des propositions concrètes :



POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE & CONDITION ANIMALE

Face à l'urgence climatique et en pleine crise liée à la Covid-19, **il est indispensable de passer d'un modèle agricole basé sur la rentabilité d'immenses fermes-usines à une agriculture plus humaine, à taille raisonnable.** C'est pourquoi tout au long de la première année de mandat, Manuel Bompard a défendu le projet d'une nouvelle politique agricole commune (PAC) en Europe.

UNE NOUVELLE POLITIQUE
RESPECTUEUSE DES HOMMES,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
ANIMAUX.



Manuel Bompard

Chef de la délégation

Nous avons notamment organisé en décembre, avec notre groupe de la GUE/NGL, les « Assises de la PAC » pour bâtir avec des citoyens, des associations et des professionnels, une nouvelle politique respectueuse des hommes, de l'environnement et des animaux.

Au Parlement européen, nous avons défendu la réduction de la production industrielle de viande et de produits laitiers, un des plus gros problèmes que notre système alimentaire pose pour la santé publique, la protection de la nature, le climat et la prospérité des populations rurales.

En avril, Manuel Bompard a ainsi déposé une série d'amendements visant à améliorer le « règlement de transition » (le texte qui détermine une PAC transitoire pour une durée de 2 à 3 ans) : réorientation du budget vers des pratiques écologiques simples, soutien aux agriculteurs, aides aux petites fermes, plafonnement des aides aux groupes industriels, protection de la biodiversité...

Face à la crise de la Covid-19, nous avons également appelé la Commission européenne à réduire les volumes de production dans la filière laitière bovine, alors que des millions de litres de lait étaient en surplus, notamment en France, et que l'accumulation de stocks industriels faisait courir le risque d'une chute du prix du lait à la ferme, à moyen et long terme.

Enfin, nous défendons également **une nouvelle politique concernant le bien-être animal** : réduction du temps de transports d'animaux vivants, interdiction de transports d'animaux vivants vers des pays ne respectant pas les normes d'abattage européennes, étiquetage obligatoire du mode d'élevage et d'abattage pour les produits laitiers et carnés...

PROTÉGER LA FORÊT



Emmanuel Maurel

La forêt est un enjeu écologique majeur.

Au Parlement européen, Emmanuel Maurel défend une politique européenne de protection des forêts. Ainsi, dès le mois de septembre 2019, il interpellait le Parlement européen au sujet de la déforestation, mettant en cause le double langage des institutions européennes sur le sujet.

D'un côté, l'UE prétend vouloir lutter contre la disparition de la forêt primaire, mais continue de signer de nouveaux accords de libre-échange dont l'impact sur la biodiversité est désastreux. Sur ce point, l'accord avec le Vietnam (voté par le Parlement européen en février 2020) est particulièrement cynique : plusieurs ONG ont dénoncé l'import illégal de centaines de milliers de m3 de bois cambodgien et laotien dans ce pays ! Il faut savoir que **les accords de libre-échange de l'UE sont responsables de 10% de la déforestation mondiale.**

De plus, alors que l'Europe se félicite d'avoir massivement reboisé ses territoires, Emmanuel Maurel tire le signal d'alarme : la reforestation étant guidée par des choix mercantiles, elle ne tient pas compte de la complexité du milieu écologique. Si bien que **40% des 454 espèces d'arbres sont aujourd'hui menacées de disparition en Europe**, remplacées par espèces conifères plus rentables. Une uniformisation des forêts qui accroît le dérèglement climatique.

Manuel Bompard s'est également investi dans ce combat pour défendre les forêts européennes. Il s'est notamment battu pour le maintien de la diversité des essences forestières, la préservation des grands services écosystémiques rendus par les forêts et de leur biodiversité. Il a proposé des amendements pour protéger la gestion publique de ce bien commun, assurer la prise en compte de la pénibilité des métiers de l'industrie forestière, et la mise en place d'une filière européenne du bois. Il a dénoncé la pratique des coupes rases et l'utilisation tous azimuts du bois comme source d'énergie.

L'application à la forêt des logiques des entreprises capitalistes est un non-sens qui favorise la déforestation et la dérégulation des milieux sylvicoles. **Nous défendons donc une vision à long terme, opposée à celle de la rentabilité et de l'efficacité.**

En défendant la forêt, nous défendons une certaine idée de l'harmonie entre les hommes et la nature.



TRANSPORT : BIFURCATION ÉCOLOGIQUE ET DÉFENSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Depuis le début du mandat, **Leïla Chaïbi s'oppose à la libéralisation du transport aérien, et défend la bifurcation écologique de ce secteur clé.**



Depuis mars dernier, le secteur aérien a été fortement impacté par la crise de la Covid-19. Avec la majorité des vols suspendus et un trafic limité au strict minimum, c'est toute la filière qui s'est trouvée désordonnée et durablement affaiblie.



Face à la pandémie, nous pensons qu'il est indispensable de considérer le transport aérien pour ce qu'il est : un secteur stratégique, mais dont l'impact environnemental est désastreux. Nous défendons ainsi la « planification du ciel », c'est à dire une nouvelle organisation de l'ensemble du secteur aérien, qui passe notamment par la nationalisation des compagnies françaises. L'objectif serait de stabiliser les travailleurs, de répondre aux préoccupations sociales tout en prenant en compte les considérations écologiques.



Leïla Chaïbi s'est aussi fortement engagé pour la défense des conditions de travail de chauffeurs routiers. En effet, le paquet mobilité, un ensemble de trois directives qui encadrent le transport routier, est en négociation depuis plusieurs années entre le Parlement, le Conseil et la Commission européenne. Le but : limiter le dumping social et offrir de meilleures conditions de travail aux chauffeurs en Europe. Les négociations ont été après mais nous avons notamment obtenu l'obligation d'offrir une nuit d'hôtel plutôt qu'une cabine pour le repos hebdomadaire des chauffeurs.



3 Défendre la justice sociale

La question sociale devrait être une priorité de l'Union européenne. Partout, les inégalités explosent. L'austérité détruit les services publics et organise la concurrence. La crise de la COVID-19, révélatrice de cette urgence, risque d'aggraver la situation dans les mois à venir. Face à cette Europe de la finance, la délégation France insoumise défend la coopération et le progrès.

Tout au long de l'année, nos élus se sont donc mobilisés pour la justice sociale : lutte contre l'austérité, lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, protection des travailleurs... Nous continuerons, tout au long de notre mandat, à porter ces revendications et à nous battre pour protéger les services publics, combattre le dumping social et empêcher la toute puissance des multinationales.

LUTTE CONTRE L'AUSTÉRITÉ

La lutte contre les politiques d'austérité imposée aux États membres par l'Union européenne est l'un de nos principaux combats au Parlement européen. Il est également l'un des plus transversaux.

Ce carcan austéritaire concerne ainsi toutes nos batailles. De la réaction à la crise de la Covid-19 à la négociation des budgets de l'Union européenne. Des débats concernant le secteur public de santé, à ceux concernant le monde de la culture ou les droits des travailleurs.

Sur tous les sujets, nous nous opposons à cette logique de diminution des dépenses publiques dans le seul but de rembourser la dette. Cette logique détruit nos services publics et rend impossible tout investissement pourtant indispensable à la relance de l'économie, à la lutte contre la précarité et à la mise en place de la planification écologique.

Nous avons ainsi mené le combat pour amener à l'agenda le sujet de l'annulation de la dette et de la refonte du rôle de la banque centrale européenne. Face à la crise, la réponse ne peut être de faire une nouvelle fois payer les citoyens et nous avons interpellé à plusieurs reprises Christine Lagarde afin que la politique monétaire soit remise au service des peuples. Nous demandons en parallèle de briser le tabou de la fiscalité des plus riches et des multinationales : notre implication a permis d'obtenir la création d'une Commission spéciale sur la fraude et l'évasion fiscale afin de s'attaquer notamment aux paradis fiscaux européens qui pillent les recettes des États membres. Et nous continuerons à nous battre pour un impôt sur la fortune et une taxe sur les multinationales.

Plus qu'une bataille économique, c'est donc une bataille culturelle et politique que nous menons sur tous les fronts. Alors même que la crise du coronavirus a mis en lumière les failles du mécanisme européen, la majorité libérale du Parlement européen s'accroche à ce dogme de l'équilibre budgétaire à tout prix. Elle se montre incapable de penser autrement et d'imaginer une alternative possible.

Mais nous ne renoncerons pas. Tout au long de notre mandat, **nous continuerons à lutter contre l'austérité** chaque fois qu'il nous sera possible de le faire, comme nous l'avons fait lors de notre première année de mandat.

BATAILLE CONTRE L'UBÉRISATION



Depuis le début du mandat, Leïla Chaïbi s'investit pour **les droits des travailleurs des grandes plateformes dites « uberisées »**. Chauffeurs, livreurs, coursiers... ces travailleurs précaires possèdent un statut « indépendant », c'est à dire qu'ils ne sont pas considérés comme des employés mais comme des prestataires de services. Un moyen pour les grandes plateformes de ne pas leur assurer les droits dont bénéficient habituellement les travailleurs : congés payés, protection sociale, conditions de sécurité, représentation syndicale...

Dès les premiers mois du mandat, Leïla Chaïbi s'est donc battue pour obtenir une directive qui contraint les plateformes à reconnaître leurs travailleurs comme des salariés. En s'appuyant sur des décisions de justice rendues en Espagne, en Belgique et en Californie, elle a dénoncé, au sein de l'hémicycle, ce système d'exploitation des travailleurs afin d'y mettre un terme partout en Europe.

En décembre, elle était ainsi **co-organisatrice du Forum Transnational des Alternatives à l'ubérisation**, qui rassemblait pour la première fois des livreurs à vélo de toute l'Europe, des taxis, et d'autres travailleurs directement concernés par l'ubérisation, ainsi que des chercheurs et des syndicalistes.

L'objectif de cet événement était d'échanger sur les expériences de lutte, les mobilisations et les actions menées contre ce nouveau modèle antisocial.

Et la lutte paye : en juillet, le Parlement européen a voté l'extension de **la négociation collective aux travailleurs des plateformes**. Une première victoire importante dans la lutte pour la reconnaissance de leur statut de salarié. Leïla Chaïbi, soutenue par l'ensemble de la délégation France insoumise, continuera à porter leur combat tout au long du mandat.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE / L'ÉVASION FISCALE



En Europe, **des centaines de milliards d'euros disparaissent chaque année des caisses des Etats en raison de l'évasion fiscale des plus riches et des multinationales**. C'est autant de moyens en moins pour financer les services publics, comme la santé ou l'éducation. Alors que la crise de la Covid-19 menace l'Europe d'une récession sans précédent, il est temps de rétablir l'égalité de tous devant l'impôt !

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale est donc l'un de nos combats les plus importants au sein du Parlement européen car une part importante **des paradis fiscaux est située au coeur même de l'Union européenne** : l'Irlande, les Pays-Bas, le Luxembourg, etc.

Pour notre délégation, il s'agit d'un nouvel outil pour porter nos combats, notamment **l'harmonisation fiscale au niveau européen, la transparence fiscale et la mise en place d'une liste crédible de paradis fiscaux européens**.

En juin 2020, nous avons obtenu **la création d'une sous-Commission sur les questions fiscales**, spécifiquement chargée de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale. Ses travaux ont débuté en juillet et elle compte parmi ses membres Manon Aubry, qui milite de longue date contre la fraude et l'évasion fiscale au niveau européen.

MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

En France, le début de l'année 2020 a été marqué par **le projet de réforme des retraites du gouvernement**. Au Parlement européen, cette actualité nous concernait doublement.

EN 2017, LE GOUVERNEMENT BELGE AVAIT RETIRÉ SON PROJET DE RÉFORME SUITE À UNE MOBILISATION SOCIALE DE GRANDE AMPLÉUR



D'abord parce que les six élus de notre délégation ont activement pris part à la mobilisation pour défendre la retraite par répartition : présence dans les cortèges au côté des manifestants, débats sur les plateaux télévisés pour tenir tête aux porte-paroles de la majorité, rencontres avec des représentants syndicaux...

Ensuite, parce que **l'Union européenne n'est pas sans lien avec le projet d'Emmanuel Macron**.

En effet, la Commission européenne a recommandé au gouvernement français de réformer le système de retraites afin d'alléger la dette publique. La sacro-sainte **politique d'austérité, exigée par l'UE** est appliquée avec zèle par le gouvernement français.

Plus qu'un enjeu national, la mobilisation contre ce projet de retraites par points a donc trouvé un écho dans toute l'Union européenne. Notre délégation a d'ailleurs reçu de nombreux messages de soutien aux grévistes et manifestants français, venus de l'ensemble de nos alliés au Parlement européen. Malin Björk et Marc Botenga, respectivement eurodéputés en Suède (Vänsterpartiet) et en Belgique (Parti du Travail), se sont notamment mobilisés pour rappeler qu'une victoire du mouvement social français serait un formidable encouragement pour **empêcher la destruction des droits conquis partout en Europe**.

Notons qu'en 2017, le gouvernement belge avait retiré son projet de réforme suite à une mobilisation sociale de grande ampleur. Un exemple à suivre, si les macronistes remettent leur réforme sur la table à l'avenir.

DÉFENSE DU PERSONNEL DE MÉNAGE AU PARLEMENT

Au Parlement européen, la délégation France insoumise a la volonté de changer les choses de l'intérieur. Cette volonté s'inscrit évidemment dans le travail parlementaire, mais également dans des luttes du quotidien.

Anne-Sophie Pelletier s'est ainsi engagée en faveur de la défense des droits des travailleuses et travailleurs d'une société réalisant une partie des prestations de type « entretien et nettoyage » au Parlement européen.



Peut-être parce qu'elle même a pu expérimenter le mépris des « élites » pendant de nombreuses années en tant qu'aide à domicile, elle a très vite créé des liens particuliers avec les personnels de ménage. Alors, quand ils ont lancé l'alerte sur les dysfonctionnements nombreux et récurrents au sein de leur entreprise, la députée insoumise s'est fortement mobilisée. Elle a fait de multiples rencontres et a aidé ces travailleurs à défendre leurs droits, se démenant pour trouver des solutions à chacun d'entre eux.

Nous pensons que cette lutte est symptomatique du fonctionnement des institutions européennes. Si le Parlement européen n'est même pas capable de traiter correctement des travailleurs en sous-traitance, qui travaillent parfois depuis plus de dix ans dans cette institution, **comment peut-on espérer que l'Europe ne soit autre chose qu'un outil de destruction sociale ?**



4 Construire la paix et les coopérations

La construction européenne s'est faite sur une promesse de paix. Pourtant, en acceptant de se ranger derrière l'OTAN, l'Union européenne se laisse entraîner dans une logique guerrière dangereuse, renforcée par les tensions internationales actuelles. L'idée d'une Europe de la défense est à l'opposé d'un projet de paix et représente au contraire un risque pour la stabilité internationale.

Notre délégation fait de la paix l'une de ses priorités. Nous défendons un protectionnisme solidaire et une coopération renforcée avec les pays en développement et nous refusons l'alignement de notre politique extérieure sur les intérêts des Etats-Unis et des autres puissances impérialistes.

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Younous Omarjee

Président de la Commission du développement régional (REGI) du Parlement européen

Younous Omarjee est le Président de la Commission du développement régional (REGI) du Parlement européen. Celle-ci est compétente pour toutes les questions ayant trait à la politique de développement régional et de cohésion de l'Union européenne, telle que définie par les traités, au Fonds européen de développement régional (FEDER), au Fonds de cohésion et aux autres instruments de politique régionale de l'UE, à la dimension urbaine de la politique de cohésion, aux régions ultrapériphériques et aux îles.

La cohésion est la principale politique d'investissement de l'Union européenne, qui œuvre pour l'emploi, la croissance et la coopération entre les régions européennes. La cohésion, c'est une politique dotée d'un budget de 350 milliards d'euros par cadre financier pluriannuel (sept ans).



Les priorités en ce début de législature pour la Commission REGI sont de deux ordres :

- ▶ **Batailler pour obtenir un bon budget pour les régions pour 2021-2027**, un dossier qui s'inscrit dans le cadre de la bataille sur le cadre financier pluriannuel. L'objectif est de renforcer partout les collectivités locales en obtenant pour elles des dotations budgétaires aussi importantes que possible, et de lutter donc contre l'austérité budgétaire au niveau local. Une bataille peut-être moins visible que d'autres, mais importante pour le quotidien.
- ▶ **Négocier l'ensemble des règlements et fonds adossés à la politique de Cohésion avant décembre 2020** (FEDER, Fonds de Cohésion, Coopération Interrégionale et Transfrontalière, le Fonds pour une Transition Juste, le mécanisme d'aide d'urgence contre le COVID REACT-EU), un volet réglementaire gigantesque. L'objectif est là de négocier les meilleurs règlements possibles, plus souples et faciles d'accès pour les bénéficiaires et petits porteurs de projets, et orientés sur les investissements d'avenir, le développement durable et l'emploi.

Preuve (s'il en fallait) que la cohésion est une politique structurante et un pilier pour l'Union européenne, c'est la cohésion et la Commission REGI qui ont été en première ligne dans la réponse à la crise de la Covid-19.

A travers la Cohésion, 37 milliards d'euros ont été mobilisés pour répondre aux besoins les plus urgents et répondre aux défis sanitaires, sociaux et économiques : dépenses de santé, aides aux petites entreprises, mesures de chômage partiel...

A la demande de la Commission REGI, ce train de mesure a été voté en session plénière selon une procédure d'urgence. Grâce à cette procédure, la Commission REGI s'est assurée que les fonds soient disponibles le plus rapidement possible. Plus de flexibilité dans l'utilisation des fonds a été obtenue, ainsi qu'une augmentation de la contribution de l'UE dans les projets financés par les Etats membres. La Commission REGI a été désignée compétente dans les règlements

relatifs au Fonds pour une transition juste (FTJ) qui organise la transition énergétique des régions les plus dépendantes aux hydrocarbures. L'objectif de cette politique est de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour satisfaire aux accords de Paris sur le climat.

Une enveloppe spécifique d'un milliard d'euros a été obtenue pour les régions ultrapériphériques et insulaires, pour contribuer à leur indépendance énergétique. Cette enveloppe était inexistante dans la proposition de la Commission européenne.

La Commission REGI a obtenu, pour l'année 2020, un budget en hausse de 28 millions d'euros pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, la formation, dans les régions les plus gravement frappées par le chômage, dans le cadre de l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) du Fonds social européen, pour un total de 145 millions d'euros.

LUTTE CONTRE LES TRAITÉS DE LIBRE-ÉCHANGE

Pendant la campagne pour les élections européennes de 2019, toutes les listes, en France comme partout en Europe, prétendaient vouloir mettre fin aux gigantesques accords de libre-échange qui ne prendraient pas en compte la double urgence sociale et écologique

TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE

Pourtant, au mois de février 2020, **une majorité de députés européens, dont ceux de la République en Marche, votait en faveur du Traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam.** Nous y étions fermement opposés. Quelques semaines à peine après la reconnaissance de l'état d'urgence climatique et environnementale et **après la présentation d'un « Green Deal européen »** par la Commission européenne, un nouvel accord climaticide était donc signé.

Le Vietnam n'apparaissait pourtant pas comme le partenaire idéal en matière sociale et environnementale : **condamné en 2017 pour pratique illégale, non déclarée et non-réglémentée de la pêche, il est également le quatrième plus gros pollueur plastique des océans au monde.** De plus, le régime vietnamien est réputé pour être particulièrement hostile aux droits de l'Homme : pas de liberté de la presse, pas de liberté politique, pas de liberté syndicale... des problématiques sur lesquelles **une centaine d'ONG avaient pourtant alerté l'Union européenne.** Au Parlement européen, Emmanuel Maurel tirait le signal d'alarme et dévoilait ces informations dans l'hémicycle. En vain.

CRISE DE LA COVID-19

Depuis, la crise de la Covid-19 a marqué les esprits. **Elle a révélé les failles de l'Europe libérale et austéritaire. Et très rapidement, le « monde d'après » s'est imposé** dans les discours des gouvernants : relocalisation, revalorisation du travail, investissement dans les services publics, planification sociale et écologique...

De belles paroles, mais les faits ne suivent pas : **dès le mois de mai, la Commission européenne annonçait la conclusion d'un accord de libre-échange avec le Mexique.** Business as usual ! (Le business, comme d'habitude !).

Cet accord est en fait la mise à jour d'un pacte signé en 2000 par l'UE et le Mexique. L'objectif de la Commission est d'en étendre l'impact à de nouveaux secteurs importants, comme la finance, le commerce électronique et l'agriculture. Le texte contient également un chapitre sur la protection des investissements, qui grave dans le marbre la suprématie des entreprises transnationales sur les décisions démocratiques des États.

Pourtant, l'impact du libre-échange sur le Mexique est déjà connu. Lors de sa participation à la caravane « Toxitour » en décembre 2019, Leïla Chaïbi avait pu observer les conséquences de l'activité des entreprises transnationales installées sur place : des sols pillés de leurs matières premières et devenus impropres à l'agriculture, des rivières polluées par des substances toxiques, un air irrespirable et rempli de poussière... avec des conséquences terribles pour les populations locales, touchées par des maladies graves toujours plus répandues.

Alors que **la crise sociale et économique frappe durement l'UE**, la Commission européenne continue à imposer sa vision libérale et austéritaire. Le double-discours en matière de libre-échange est d'un cynisme insupportable. D'un côté, des promesses écologiques et sociales. De l'autre, une volonté assumée de mettre en place de nouveaux traités qui détruisent la planète et méprisent les droits des citoyens et des travailleurs.



Incapable de s'extraire de son dogme libéral, l'Union européenne poursuit donc son délire libre-échangiste. Notre délégation continuera de s'y opposer sans relâche.

BREXIT

Le 29 janvier 2020, le Parlement européen s'est prononcé en faveur de l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Plus de 3 ans après le référendum britannique, le Brexit était donc définitivement acté.

Une phase de négociations s'est donc ouverte pour fixer les conditions de ce retrait, c'est-à-dire les accords commerciaux mis en place entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Notre délégation a rapidement mis en garde sur le risque de voir un gigantesque nouvel accord de libre-échange, qui introduirait un mécanisme d'arbitrage privé usurpant l'autorité aux tribunaux publics, et le renforcement d'une coopération militaire en partenariat avec l'OTAN. Des conditions inacceptables à nos yeux.



A l'inverse, nous soutenons l'idée d'un accord fixant des échanges commerciaux (et non une accord de libre-échange) intégrant les problématiques sociales et environnementales de notre temps.

Alors que le Brexit devrait être un signal d'alarme pour une réorientation des politiques européennes, nous regrettons que l'UE s'entête dans sa routine libérale.

CATALOGNE



En début de mandat, trois eurodéputés catalans élus se sont vus refuser le droit de siéger au Parlement européen : Oriol Junqueras, Toni Comin et Carles Puigdemont.

Après les élections européennes, les États membres de l'UE doivent envoyer la liste des députés européens nouvellement élus. Le gouvernement espagnol en place à l'époque a refusé d'envoyer le nom de ces trois eurodéputés, leur reprochant d'avoir organisé un référendum sur l'indépendance de la Catalogne en 2017.

Leïla Chaïbi a participé à la mobilisation pour que ces trois élus puissent siéger au Parlement européen.

En effet, ils ont été élus par le peuple et nous ne pouvions pas accepter de priver leurs électeurs de représentation au sein du Parlement européen.

Quelque soit notre position sur les revendications indépendantistes en Catalogne, il s'agissait là d'une atteinte inacceptable à la démocratie.



EN FIN D'ANNÉE 2019, UNE DÉCISION DE LA COUR DE JUSTICE EUROPÉENNE A RECONNU LES TROIS ÉLUS CATALANS COMME DES DÉPUTÉS EUROPÉENS, LEUR ACCORDANT DONC LE DROIT DE SIÉGER.

Toni Comin et Carles Puigdemont ont ainsi pu faire leur entrée au Parlement européen. Toutefois, Oriol Junqueras reste toujours emprisonné en Espagne.



5 Étendre les droits et les libertés

L'Europe fait face à la dérive autoritaire du pouvoir et à la montée de l'extrême-droite. Face à ces deux menaces, notre délégation se bat pour réaffirmer les droits et les libertés des citoyennes et des citoyens européens.

Nous défendons l'égalité des droits, nous agissons pour l'émancipation de toutes et tous, nous soutenons les projets culturels, l'éducation et la laïcité. Nos élus s'engagent également pour cesser la guerre contre les migrants, en menant une politique répondant à la fois aux situations d'urgence et à la nécessité de lutter contre les causes de l'exil forcé.

ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité politique de notre délégation. Les droits fondamentaux et la liberté de choix des femmes sont sans cesse remis en cause en Europe comme dans le monde.

Durant la première année de notre mandat, nous avons soutenu chaque initiative favorisant l'égalité des droits et combattu les réactionnaires qui font des droits des femmes une variable d'ajustement de leurs politiques néo-conservatrices.



- ▶ Nous constatons une stagnation dans l'avancée des droits des femmes au sein de l'Union européenne. L'avortement est toujours interdit à Malte ; en Pologne, en Italie, par exemple, il est de plus en plus difficile d'y avoir accès.
- ▶ Les restrictions budgétaires qui affectent les hôpitaux, les maternités, les centres IVG et les services de planification résultent de choix économiques erratiques défendus par la Commission et les traités européens : limiter les déficits semble plus important que l'accès des femmes à leurs droits dans des conditions sûres et dignes.

En novembre 2019, le Parlement européen a officiellement demandé aux Etats, membres de l'Union européenne, d'adhérer à la Convention d'Istanbul, base juridique la plus avancée dans la protection des femmes subissant des violences. Cette convention demande notamment aux États signataires de mettre en place des politiques ambitieuses globales associant des acteurs publics et les associations et organisations qui oeuvrent quotidiennement pour prévenir les violences, les éradiquer et aider les victimes. Nous avons également voté un texte pour mettre fin aux mutilations génitales qui touchent les jeunes filles sur le continent européen et partout ailleurs.

Nous souhaitons continuer le combat pour faire aboutir une directive globale et universelle contre toutes les discriminations, bloquée depuis 2004 par les gouvernements conservateurs de toute l'Union européenne. Les discriminations liées au genre mais aussi à l'orientation sexuelle, à l'origine, n'ont aucune place dans notre espace commun.

Nous soutenons également le projet de directive sur l'égalité inscrivant dans le droit européen un congé de dix jours pour le parent qui n'accouche pas et le droit à un congé parental individuel de quatre mois rémunéré à 50% du salaire pour les mères.

EN MOYENNE, EN EUROPE, LA DIFFÉRENCE DE SALAIRE EST DE 16% ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES , ET CELA DOIT CHANGER.



La crise de la Covid19 a montré combien les métiers féminisés étaient essentiels - infirmières, aides-soignantes, métiers de la vente, professeurs par exemple- mais aussi précaires. L'égalité salariale est indispensable pour une société plus juste. Elle doit être une condition d'accès aux marchés publics européens.

Nous nous sommes également battus pour renforcer la parité dans les conseils exécutifs des institutions économiques européennes. Nous avons déposé des amendements pour que la Banque centrale européenne intègre davantage de femmes dans son conseil de gouvernance. Nous avons également réussi à bloquer la nomination d'hommes à la tête d'institutions économiques quand ces dernières ne respectaient même pas l'obligation de proposer au moins un candidat homme et une candidate femme à ces postes.

L'égalité effective des droits ne se négocie pas, elle s'obtient. C'est le combat que nous avons mené pendant cette première année de mandat et que nous comptons continuer.

PROTECTION DES DONNÉES NUMÉRIQUES PERSONNELLES

À l'heure du tout numérique, des applications mobiles et des appareils connectés, la question de la protection des données personnelles est une problématique centrale pour la sécurité des citoyens européens.

Tout au long de l'année, Anne-Sophie Pelletier a porté le débat dans l'hémicycle et a joué le rôle de lanceuse d'alerte. Applications de tracking suite à la Covid-19, lutte contre la désinformation... sur de nombreux sujets, le respect de la vie privée doit être défendu.

Avec le développement de l'intelligence artificielle et des décisions automatisées, nos données sont une source de profit pour les entreprises qui les exploitent, le plus souvent sans notre consentement. Avec ces informations collectées sur nos habitudes, notre consommation, nos loisirs ou nos déplacements, nous sommes abreuvés de publicités ciblées, de recommandations, nos recherches sur internet peuvent être orientées. Il faut donc être attentif à protéger les données d'une éventuelle monétisation, qui enrichit d'ores et déjà les grandes entreprises du numérique.

Les données de santé doivent être particulièrement protégées, ce qui n'est pas le sens pris par la France, pays qui a donné l'administration de son système de centralisation de ses données de santé à l'entreprise états-unienne Microsoft.

Nous soutenons donc plusieurs propositions pour **garantir aux utilisateurs le respect de leurs données privées** : favoriser le développement d'applications en open-source offrant une certaine transparence sur la collecte et l'utilisation de données, briser le monopole des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et pour cela, soutenir l'interopérabilité, c'est-à-dire, la possibilité pour les téléphones ou les ordinateurs mais aussi les applications ou réseaux sociaux, de fonctionner avec d'autres produits ou systèmes sans restriction. Tout simplement c'est pouvoir par exemple parler à ses amis qui ont Facebook sans forcément installer ce système de messagerie, comme nous pouvons interagir par courriels sans souci de compatibilité.

Au Parlement, nous nous engageons à soutenir une meilleure utilisation de la loi déjà existante, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), loi qui est aujourd'hui contournée par beaucoup.



Alors que le télétravail se généralise, que le commerce en ligne explose, que nous sommes de plus en plus connectés, nous devons garantir les droits des internautes et nous nous y employons depuis un an.





POLITIQUE MIGRATOIRE

La réponse de l'Europe à la question « migratoire » est une question centrale pour l'Union européenne. Au Parlement, les débats à ce sujet sont fréquents. Ils sont l'occasion de constater à quel point l'extrême-droite est décomplexée. Les propos nauséabonds sont fréquents, les propos discriminants légions.

Face aux invectives et aux discours de haine de l'extrême-droite notre groupe politique oppose un discours humaniste. Nous rappelons que derrière les chiffres, il y a des femmes, des hommes et des enfants.

La GUE/NGL est ainsi parvenue à faire auditionner Carola Rackete. La capitaine du navire Sea-Watch a pu exprimer son point de vue humaniste, demandant simplement à ce que les États membres prennent leur responsabilités et viennent en aide aux rescapés.

Plusieurs associations et institutions publiques indépendantes ont dénoncé l'enfermement systématique dans ces locaux de dizaines de migrants dans des conditions inhumaines. Grâce à leur droit de visite des lieux de privations de liberté, les députés nationaux et européens sont parmi les seuls personnes en capacité de faire lumière sur ce qu'il s'y passe.

Manon Aubry a donc tenu à visiter en personne les locaux de la police aux frontières de Menton, par où transitent de nombreux exilés qui traversent la frontière en provenance d'Italie.

Alors qu'une cinquantaine de personnes étaient enfermées dans des cellules en préfabriqué, le 31 octobre 2019, le commandant de police a refusé l'accès aux locaux à l'eurodéputée de la France insoumise. Face à cette tentative de dissimulation, nous avons mené plusieurs actions, telles qu'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nice, une question à la Commission européenne, une lettre ouverte au ministère de l'Intérieur, ou encore l'organisation d'une conférence au Parlement européen avec un député témoin d'abus similaires du côté italien de la frontière.

Anne-Sophie Pelletier s'est également rendue au Centre de Rétention Administrative du Mesnil-Amelot en région parisienne, et Manuel Bompard à celui de Cornebarrieu dans la région toulousaine.

Chaque être humain a le droit à être traité dignement. L'existence sur le territoire français de zones de non-droit où des représentants de l'Etat viole les droits fondamentaux et le droit d'asile est intolérable. Nous poursuivons donc notre travail, avec les associations, pour exiger une politique migratoire transparente et digne aux frontières de la France.

Ce combat pour une politique migratoire humaniste ne fait que commencer. La commission européenne devrait présenter rapidement son nouveau « Pacte européen sur l'immigration et l'asile ». Les combats vont être nombreux alors pour casser cette Europe forteresse contre laquelle nous luttons avec le plus de virulence. L'ensemble des élus de la délégation France insoumise au Parlement européen sont pleinement mobilisé.e.s sur cette question.

LOGEMENT

EN EUROPE, 700 000 PERSONNES DORMENT DANS LA RUE CHAQUE NUIT. CETTE TERRIBLE RÉALITÉ TÉMOIGNE DE L'URGENCE QUE CONSTITUE LA POLITIQUE DU LOGEMENT DANS L'UE



Face à un parc locatif privé toujours plus cher, nous pensons que le logement social est une solution. Pourtant, la Commission européenne a sanctionné plusieurs États membres ayant investi dans la construction de logements sociaux, au motif que cela fausse la concurrence sur le marché. Une aberration, lorsqu'on sait que le droit au logement est mentionné dans la Charte des droits fondamentaux en Europe.



Avec l'initiative européenne « Housing First » (« le logement d'abord »), nous défendons l'investissement public dans le logement social, afin d'être en mesure d'offrir un toit pour un loyer modéré aux citoyens les plus précaires. Cela permettrait également de tirer mécaniquement vers le bas l'ensemble des prix du marché, et serait donc un outil efficace pour faire face à l'augmentation des loyers observée ces dernières années.

Un exemple existe : celui de la Finlande, qui est parvenue à éradiquer le sans-abrisme en développant une politique basée sur le logement public. Un objectif concret, donc, que nous continuerons à placer au cœur de nos revendications pour la suite de notre mandat.

RECONNAISSANCE DE L'ESCLAVAGE COMME UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ



Le 19 juin 2020 est une date historique dans l'Histoire de l'Union européenne : les députés européens ont reconnu et déclaré, à une très large majorité, la reconnaissance de l'esclavage comme un crime contre l'humanité. C'est la première fois qu'une institution intergouvernementale (c'est à dire composée de plusieurs États) prend une telle décision.

Younous Omarjee, co-Président de l'intergroupe "Lutte contre le racisme et Diversité", est à l'origine de cette reconnaissance adoptée au Parlement européen durant la mobilisation mondiale « Black Lives Matter » déclenchée suite à l'assassinat de George Floyd aux États-Unis.

L'Histoire européenne a toujours oscillé entre la barbarie et la civilisation. L'Europe, terre des Lumières et des Droits de l'Homme, elle est également la terre des théories de hiérarchisation des races, qui ont servies à justifier les conquêtes, l'esclavage, la colonisation et l'holocauste.

Invitant ses collègues au Parlement européen à « faire acte d'humanité » en déclarant l'esclavage comme crime contre l'humanité, Younous Omarjee a obtenu une victoire importante. Face au racisme, le Parlement européen s'est hissé à la hauteur. Avec ce vote, l'Europe a réaffirmé l'importance que revêt la valeur d'égalité. Une étape de mémoire fondamentale, pour comprendre, ne jamais oublier, et faire de la conscience de l'histoire une force de progrès et d'émancipation de l'humanité.

Face au racisme, l'éducation, la culture et l'intelligence sont les armes les plus efficaces. Notre délégation s'engage à continuer son combat antiraciste tout au long de son mandat.

6 Gestion de crise de la Covid-19

Au mois de mars, la pandémie de Covid-19 a brusquement bouleversé notre première année de mandat. Si le travail parlementaire ne s'est pas arrêté pendant le confinement, il n'a pu se poursuivre qu'à distance, l'intégralité de notre équipe travaillant depuis son domicile. Seuls certains élus ont fait le déplacement lors de séance plénière, leur présence étant indispensable.

L'actualité politique a également été bouleversée par cette crise sanitaire. Souvenons-nous que le mois de février était marqué par l'impressionnante mobilisation face au projet de réforme du régime des retraites porté par la majorité macroniste.

Puis la crise sanitaire s'est imposée dans nos agendas, faisant apparaître de nouvelles priorités. Notre délégation s'est alors mise au travail sur la réaction et les décisions à prendre au niveau européen.

NOS PROPOSITIONS FACE À LA CRISE

Manque de moyens, pénurie de masques, incapacité des États à prendre correctement en charge des malades et à produire rapidement ce dont nous avons besoin en urgence... **La crise de la Covid-19 a brutalement mis en lumière les impasses de la construction européenne.** Pendant des années, le culte de l'austérité a lourdement affaibli nos systèmes de soins et nos hôpitaux publics.



- ▶ Dès le mois de mars, nous avons publié une liste de 25 mesures à prendre pour sortir de la crise au niveau européen, en complément des 11 mesures d'urgence proposés en France par les députés de la France insoumise. L'intégralité de ces mesures est disponible sur notre site internet.
- ▶ Planification sanitaire européenne, protection des travailleurs, soutien aux PME et aux indépendants, augmentation du fonds européen d'aide aux plus démunis... Nous avons posé les bases d'une coopération européenne nouvelle, débarrassée des dogmes et carcans du passé.

L'ACTION DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES



Nous soulignons d'abord le travail de Younous Omarjee, dont l'action à la tête de la Commission du développement régional au Parlement européen a permis de débloquer, dès les premières semaines de la crise, 37 milliards d'euros mis à la disposition des régions européennes pour soutenir les hôpitaux, les TPE/PME et les citoyens européens les plus fragiles.

Cependant, nous regrettons que l'Union européenne ne se soit pas débarrassée du carcan austéritaire pour agir efficacement. D'abord incapable de fixer une stratégie de confinement coordonnée pour les États membres, elle ne s'est ensuite jamais montrée à la hauteur de la crise.

En mai, la Commission européenne présentait son plan de relance. Quelques jours après que les députés européens aient réclamé un plan à 2000 milliards d'euros, Ursula Von der Leyen en annonçait 750 milliards. Un montant largement insuffisant face à l'ampleur de la crise.

De plus, si l'Union européenne a débloqué des fonds à court terme pour faire face

à la crise sociale et économique, elle l'a conditionné à de futures politiques d'austérité, rappelant que le cadre des Traités européens devait être respecté et que le remboursement de la dette devrait être effectué.

Nous regrettons que la Commission européenne reste enfermée dans des dogmes dont la crise de la Covid-19 a pourtant révélé l'absurdité. Nous continuerons à alerter sur l'appauvrissement qui se dessine pour les peuples européens, et à nous battre pour faire primer la solidarité et l'écologie sur les logiques austéritaires.

POINT SUR LA DETTE DES ÉTATS MEMBRES

Cette pandémie a conduit au confinement de plus de la moitié de la population mondiale. L'activité économique ayant été fortement réduite et certains secteurs totalement paralysés, une violente récession est à craindre dans les mois à venir.

En conséquence de ce choc économique majeur, la dette des États-membres de l'Union européenne va se creuser. Cette question devient alors centrale : le remboursement de la dette publique est-il le seul avenir que nous sommes en mesure d'offrir aux citoyennes et aux citoyens européens ?



Notre délégation France insoumise y est fermement opposée. En avril, nous avons donc appelé la Banque centrale européenne à racheter les titres de dette émis par les États membres, et à les convertir en obligations perpétuelles pour se libérer du fardeau du remboursement. Il est également nécessaire de **donner le pouvoir à la Banque centrale européenne de prêter directement aux États**.

Cette solution est la seule alternative crédible à des années d'austérité. Elle est également la seule à permettre d'assurer les investissements nécessaires pour sauver les services publics, relocaliser les industries et réaliser la transition écologique.

Le chantage à la dette ne peut plus durer. L'austérité n'a rien d'inéluctable, et ce n'est pas aux peuples européens de payer la facture de la crise !

PLAN DE RELANCE



En juillet 2020, le Conseil européen (réunion des différents Chefs d'États de l'Union européenne) s'est réuni à Bruxelles pour proposer un plan de relance économique de l'UE suite à la crise de la Covid-19.

Après quatre jours de négociations dominés par l'esprit de compétition et l'égoïsme de certains États-membres, Emmanuel Macron était revenu en France en annonçant un « accord historique », vanté par les députés de la majorité LREM à l'Assemblée Nationale et largement repris par les grands médias français, qui soulignaient la « solidarité européenne » face à cette crise inédite.

Pourtant, la fanfaronnade n'a pas duré longtemps. Deux jours plus tard, le Parlement européen était réuni à Bruxelles pour donner son avis sur cet accord, sous la forme d'une résolution. Le résultat fut sans appel : tout prenant acte l'existence de ce plan de relance, les eurodéputés ont rendu un jugement sévère et menacé de ne pas approuver le budget inclus dans cet accord.

Plusieurs points ont en effet été pointés du doigt par une très large majorité du Parlement européen.

- Pour commencer, l'accord propose 390 milliards d'euros de subventions aux États-membres de l'UE pour faire face à la crise. Quelques semaines plus tôt, le Parlement européen avait estimé que 2000 milliards d'euros étaient nécessaires pour relancer l'économie de l'Union. Emmanuel Macron et Angela Merkel avaient eux-même réclamé d'avantage, chiffrant le besoin de subventions à 500 milliards lors d'un sommet franco-allemand..

- ▶ De plus, l'accord présenté par le Conseil européen contient plusieurs coupes extrêmement importantes dans le budget de l'Union européenne. Le budget alloué à la Politique Agricole Commune, par exemple, consacré notamment au financement de la conversion écologique de l'agriculture, se voit largement amputé à l'heure où la Commission européenne prétend faire de l'Europe un modèle écologique. Le programme de recherche « Horizon Europe » ou encore le Fond de Transition Juste, visant à accompagner la transition écologique, baissent largement également. Citons enfin le programme de santé « EU4Health », qui disparaît complètement alors qu'il avait été introduit en réaction à la faillite de l'Union européenne pendant la crise sanitaire.
- ▶ Pire encore, en l'absence de décisions concrètes sur l'introduction de nouvelles ressources propres, les subventions allouées aux États membres devront être remboursées par ces mêmes États, au prorata de leurs contributions au budget de l'Union européenne. Les prêts, qui atteignent 360 milliards, devront l'être également. S'en suivra donc un nouvel accroissement de la dette des États, sans qu'aucune mesure d'annulation ne soit examinée.
- ▶ À l'inverse, les partisans de l'orthodoxie budgétaire auront obtenu la mise en place d'un frein d'urgence permettant de bloquer le versement des fonds à un État qui ne s'engagerait pas dans un programme de réformes structurelles (c'est à dire un État n'appliquant pas les recommandations de la Commission européenne). Des mesures qui renforcent, une fois de plus, la logique austéritaire au sein de l'Union européenne.

Notre délégation a ainsi voté cette résolution très critique à l'égard de l'accord proposé par les Chefs d'États de l'Union européen. Nous avons également déposé une série d'amendements, pour dénoncer le conditionnement des fonds à la mise en place de politique d'austérité, pour demander l'annulation de la dette, pour rappeler **la nécessité d'un fonds de relance de 2000 milliards d'euros et non pas 750 milliards...**

La résolution finale fut adoptée par les députés européens à une large majorité. **Nous l'avons votée avec un objectif : mettre le Parlement européen au pied du mur, afin qu'il tienne bon dans son rapport de force face au Conseil européen et à la Commission européenne.**



Cet accord pour un plan de relance est mauvais. C'est le message envoyé par les députés européens, et nous continuerons à nous battre face à la politique d'austérité imposée aux citoyens de l'Union européenne.



NOTES

[illegible]

[illegible]



Manuel Bompard

47 questions écrites (3e en France)
45 motions (4e en France)
17 prises de paroles (8e en France)
230 explications de votes (7e en France)
203 amendements (1e en France et au sein du Parlement européen)
3e MEP le plus influent sur les réseaux sociaux en matière de santé



Leila Chaibi

91% présence en plénière
71 amendements (3e en France)
3e MEP la plus influente sur les réseaux sociaux en matière d'économie



Younous Omarjee

7 questions orales (1e en France)
46 rapports (1e en France)
69 amendements (4e en France)
5e MEP le plus influent en matière de politique économique



Manon Aubry

31 prises de paroles (2e en France)
193 explications de votes (13e en France)
176 amendements (2e en France et au sein du Parlement européen)
27 motions (9e en France)
1e MEP la plus influente sur les réseaux sociaux en matière d'économie
1e MEP la plus influente sur les réseaux sociaux au sujet du Green Deal
5e MEP la plus influente sur les réseaux sociaux au sujet de la santé



Emmanuel Maurel

5 rapports (4e en France)
48 amendements (6e en France)



Anne-Sophie Pelletier

100% présence en plénière (1e en France)
56 amendements (5e en France)
24 motions (12e en France)



Contact Presse



contact@dfi-europe.fr



@DFleurope



Délégation France
insoumise au Parlement
européenfr